



## Le recrutement

Le CAP Électricien s'adresse aux élèves

- > de 3ème de collège
- > de 3ème ULIS
- > de 3ème SEGPA

## Le métier d'électricien

L'électricien d'équipement exerce ses activités dans les secteurs du bâtiment ou de l'industrie.

Il exécute, d'après plans, schémas ou descriptifs, l'installation d'équipements électriques sous la conduite d'un supérieur hiérarchique.

## Les domaines d'intervention

Le titulaire d'un CAP Électricien intervient dans :

- > **l'éclairage** :  
installation, mise en service et dépannage
- > **l'installation de forte puissance** :  
dans les locaux domestiques ou industriels, ..
- > **la distribution de faible puissance** :  
pose, raccordement, mise en service et dépannage dans les locaux tertiaires et domestiques, ect...

## Après le CAP

- > L'entrée dans la vie active est la voie normale.
- > La poursuite d'étude est toutefois possible avec un bon dossier scolaire et de la motivation.  
Par exemple en baccalauréat professionnel :  
Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)

## Une formation au plus près du métier

Français - Histoire, Géographie	3h30
Mathématiques, sciences physiques	3h30
Arts appliqués	2h
Education Physique et sportive	2h
<b>enseignement technologique et professionnel</b>	<b>18h</b>
Prévention, santé, environnement	1h
Langue vivante	2h
Accompagnement personnalisé	1h

**14 semaines** de formation en milieu professionnel

**6 semaines** en 1ère année  
**8 semaines** en 2ème année



La formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est dispensée au cours de la formation. Une formation théorique et pratique à l'habilitation électrique B1V est également dispensée.

